



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cabines

Question écrite n° 77586

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le maintien des cabines téléphoniques sur Paris et l'Île-de-France. En effet, la diffusion massive des téléphones portables dans la population, laissait présager une quasi-disparition des cabines téléphoniques sur la capitale et les villes de la région parisienne. Pour autant, l'utilisation de ces cabines présentes au cœur des villes connaît une diminution périodique et régulière, qui a vu parfois le retrait de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines. Les cabines téléphoniques sont souvent dégradées, cassées, salies, ce qui occasionne leur désaffectation progressive au fil des années. Une réflexion mériterait d'être menée pour moderniser ce parc, si possible pour l'augmenter dans les années qui viennent, après consultation des collectivités locales d'implantation concernées. Ces nouvelles implantations pourraient éventuellement donner lieu à une contribution financière de ces municipalités. Il lui demande donc s'il compte promouvoir cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77586

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4626

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)